

Procédures d'agrément et programme d'activités de la DBB

@rib News, 28/11/2012 Communiqué de presse de la « Diaspora Burundaise de Belgique, DBB » n° 20112/02 Les membres du Conseil d'Administration de la « Diaspora Burundaise de Belgique » a tenu sa première réunion ordinaire ce samedi 24/11/2012. Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour : 1. Etat d'avancement des procédures d'agrément de la DBB. L'agrément est attendu pour bientôt. Les membres du CA ont constaté avec satisfaction le nombre important de membres fondateurs de la DBB repris dans les statuts. C'est le résultat de la méthodologie adoptée et basée sur une large concertation au niveau des villes. Cette large concertation se poursuivra et un calendrier est déjà arrêté. Les invitations seront diffusées bientôt sur les sites web burundais.

2. Programme d'activités du 27 octobre 2012 au 26 octobre 2013. Le programme annuel a été également arrêté. Les activités seront réalisées en Belgique et des priorités ont été définies pour des projets de développement et de reconstruction du Burundi. Elles seront annoncées au moment opportun via les outils de communication de la DBB qui seront mis en place sous peu. 3. Répartition des tâches et gestion de la DBB La gestion de la DBB sera transparente. Aucun compatriote ne sera oublié dans nos activités et projets en cours de développement. Les membres du CA ont insisté sur le leitmotiv de la DBB : la DBB est apolitique et son objectif premier est de rassembler tous les membres de la Diaspora Burundaise de Belgique. Les groupuscules observés au cours des dernières années en Belgique n'ont plus aucune raison d'être car la DBB est une organisation qui répond à l'attente de tous les Burundais. Elle a pour vocation de rassembler tous les burundais sans distinction ethnique et/ou politique. Les membres du CA sont conscients des défis qui les attendent et sont prêts à les relever. Chaque membre du CA connaît parfaitement bien ses tâches et missions. Pour atteindre les objectifs fixés, les membres du CA suivront des formations de renforcement des capacités en matière de gestion des ASBL et des projets. Pour plus d'efficacité et pour faire travailler les compétences de ses membres, les membres du CA de la DBB ont décidé de créer des commissions : La commission chargée des activités sportives et culturelles. La commission chargée des questions étudiantes et des jeunes. La commission chargée des questions sociales et des réfugiés. La commission chargée des questions juridiques. La commission chargée des questions entrepreneuriales. Le comité de rédaction du site web de la DBB. 4. Divers Les membres du CA de la « Diaspora Burundaise de Belgique » ont changé sur la naissance de l'ASBL « AIDBU-Belgique ». Les membres du CA reconnaissent le droit des citoyens de s'associer. L'Action Internationale de la Diaspora Burundaise a été créée à Bujumbura par quelques participants non représentatifs de la Diaspora Burundaise dans une conférence organisée à Bujumbura. Les membres du CA déplorent la confusion semée par le Vice-président de l'AIDBU-Belgique, Mr Abdul Bakari Bakaribona suite à sa sortie médiatique sur la Radio Isanganiro dans le journal en français du 24 novembre 2012 et accessible sur Internet via le lien : <http://www.isanganiro.org/spip.php?article3161>. Ses propos n'engagent que lui et son organisation mais pas les membres de la Diaspora Burundaise de Belgique (DBB). La DBB est apolitique et mettra en avant en paroles et en actes des projets pour reconstruire le Burundi. Elle ne manquera pas si c'est nécessaire via des canaux appropriés et non sur les ondes radios d'envoyer un clin d'œil ou des conseils aux autorités du Burundi leur demander d'améliorer ou de corriger certaines erreurs observées dans la gestion de notre chère Patrie. En aucun cas, la DBB ternira l'image du Burundi dont elle est censée être le reflet par des critiques ou propos maladroits. Les membres du CA demandent à tous les médias burundais de ne jamais confondre « la Diaspora Burundaise de Belgique, DBB en sigle » et « l'Action Internationale de la Diaspora Burundaise -Belgique, AIDBU-Belgique en sigle », une section de l'AIDBU créée à Bujumbura en juin 2012 et agréée en Norvège. Fait à Bruxelles, le 25/12/2012. NZIKO Gervais, Secrétaire Général